

Morsang-sur-Orge, le 3 juin 2021

GROUPE FNAC DARTY
Monsieur Henrique MARTINEZ
Président Directeur Général
9 rue des Bâteaux-Lavois
94200 IVRY SUR SEINE

Ref : Cab-CC/2021- 028

Objet : DARTY Site de Morsang-sur-Orge

Monsieur le Président Directeur Général

DARTY, enseigne réputée et connue sur l'ensemble du territoire, dont la réputation n'est plus à faire, est installé à Morsang-sur-Orge depuis 1958. Son implantation sur le territoire est telle que, situé en haut d'une côte, au rond-point d'entrée de deux communes, Villemoisson sur Orge et Morsang sur Orge et en entrée de Coeur d'Essonne Agglomération, on se repère en tant que "rond-point Darty".

Pour autant, l'activité de ses dernières années s'est, comme partout, affaiblie et le site est aujourd'hui vétuste et montre certains signes d'abandon.

Elue au mois de juin dernier, Maire de Morsang, j'ai rapidement été contactée par le directeur immobilier Ile de France, Monsieur Thierry MACHARD qui est venu me rencontrer pour me parler du devenir du site avec la société TRESCO, spécialisée dans l'aménagement commercial de sites. Lors de cette rencontre, il m'a été expliqué que la crise sanitaire avait révélé que le positionnement de certains établissements comme celui de Morsang pouvait être stratégique mais dans une configuration différente : réaménagement du site et diminution des surfaces pour maintenir l'activité SAV et Click and Collect. Un projet de "centre commercial" m'a donc été présenté qui permettait à la fois de restructurer et de revaloriser le site ainsi que de maintenir l'emploi local d'une trentaine de salariés (contre 50 aujourd'hui). A ce moment-là il m'a été indiqué que Darty resterait propriétaire et que le site resterait dans le groupe.

J'ai donc accueilli cette proposition avec beaucoup d'intérêt et j'ai mobilisé mes services, ainsi que ceux de l'agglomération et du Département pour que ce scénario puisse avancer dans les meilleures conditions.

Lors de notre deuxième rendez-vous en octobre, qui visait à présenter les plans et à évoquer la commercialisation du site, la position de votre enseigne avait "légèrement" changée. Darty ne restait plus propriétaire et louerait les locaux. Cependant les garanties restaient les mêmes ainsi que l'engagement du groupe envers le site entier. Il était encore question de maintenir les emplois.

.../...

J'ai, à ce moment-là, rencontré des représentants syndicaux qui "avaient eu écho" de la fermeture complète du site. Je les ai naturellement rassurés en leur indiquant que ce n'était pas du tout le projet puisque j'avais reçu toutes les assurances en ce sens. Les représentants du personnel sont donc repartis rassurés et ont indiqué à leurs collègues que les choses devraient bien se passer.

Quelle n'a pas été leur surprise lorsque, quelques semaines après, à l'occasion d'un comité d'entreprise, ils ont appris que le site allait être fermé. Même surprise de ma part lorsque, sur ces entre faits j'ai reçu une information de la part de Darty sur la liquidation du site et la cessation d'activité.

Le projet avançait bien : il avait été présenté, le PC déposé et en cours d'instruction, la commercialisation avançait aussi dans la transparence et le dialogue. Autant vous dire que cette information est venue refroidir le climat puisque la donne était changée.

J'ai donc demandé à rencontrer Monsieur BONNET, le Directeur Immobilier France qui m'a indiqué que le site avait vocation à fermer et que la société avait souhaité trouver un franchisé qu'elle n'arrivait pas à trouver. Il s'est engagé à travailler avec nous et Tresco pour faire avancer le projet. A l'issue du rendez-vous, j'ai appris que Darty stoppait la liquidation et la cessation d'activité - même si Monsieur BONNET m'a bien confirmé que ce magasin avait vocation à fermer avant la fin de l'année.

Aujourd'hui, je reçois à nouveau les représentants du personnel qui m'indiquent qu'à ce jour aucune communication n'a été faite à destination des salariés (50/60) qui ne savent pas - officiellement - que le site va être fermé, si une solution va leur être proposée, si un PSE va être engagé. Vous comprendrez que je ne peux pas souscrire à une telle attitude et à un tel mépris des employés qui, pour certains, travaillent là depuis très longtemps. A l'heure où la crise sanitaire a fortement fragilisé nombre de nos habitants, je suis très surprise d'une telle attitude de la part d'une enseigne comme la vôtre. Comment laisser le personnel ainsi dans l'ignorance ? Pourquoi ne pas les informer et les accompagner vers une fermeture du site qui semble décidée et inéluctable ?

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer quels dispositifs d'accompagnement vous envisagez de mettre en place pour eux.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour vous rencontrer.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, à l'expression de mes salutations les meilleures.


Marianne Duranton
Maire
Conseillère régionale